

CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE RENDU SOMMAIRE  
DE LA SEANCE DU Jeudi 19 Novembre 2015

Le Conseil Municipal décide d'adhérer au contrat groupe assurance statutaire à compter du 1<sup>er</sup> Janvier 2016 pour le personnel.

L'assemblée autorise le Maire à signer le dossier marché de travaux – Lot n°2 – Poste de refoulement - avec la société « VEOLIA EAUX» pour la tranche 2014 - 2015.

Suite à la décision du 22 Octobre de remplacer les menuiseries aux logements 77 et 79 Rue Pierre Brossolette, 2 sociétés ont remis une proposition. L'étude des devis est en cours.

Les barrières de sécurité devant l'école primaire seront remplacées suite à un sinistre.

La commune de SETQUES participera aux frais de fonctionnement de l'ALSH, au taux de 3,30€/enfant/jour.

Le Conseil Municipal décide de valider l'agenda d'accessibilité programmée et autorise le Maire à établir et à déposer le dossier en Préfecture du Pas-de-Calais.

Les abris de jardin seront exonérés de la taxe d'aménagement pour la partie communale.

Les particuliers disposeront d'un délai de 2 ans pour effectuer les travaux de mise en conformité et se raccorder au réseau dès sa mise en service avec l'aide financière de l'Agence de l'Eau. Au-delà, la redevance sera majorée de 100%.

Une demande de subvention au titre de la réserve parlementaire du sénateur a été déposée pour financer les travaux de réaménagement de la cantine scolaire.

Le Conseil Municipal retient l'idée d'un pavoisement permanent de la Mairie aux couleurs de la République.

En remplacement d'une encadrante des TAP, un poste d'adjoint d'animation sera pourvu dès le 4 Janvier 2016.

Vu pour être affiché le **11 Décembre 2015**, conformément aux prescriptions de l'article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriale

A **ESQUERDES**

(sceau de la mairie)

Le **11 Décembre 2015**

 *le Maire*  
(Signature)  
